

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 juillet 2023

Accompagner les aidants : l'ARS Centre-Val de Loire s'engage pour couvrir l'ensemble du territoire régional de plateforme d'accompagnement et de répit

Les plateformes d'accompagnement et de répit sont des dispositifs dédiés aux proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie ou de personnes atteintes de maladies neurodégénératives, quel que soit l'âge (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées, maladie de parkinson et sclérose en plaques). Ces dispositifs sont destinés à répondre au constat d'épuisement de nombreux aidants et de dégradation de leur état de santé, et à apporter un soutien accru aux proches aidants, en adéquation avec leurs besoins, par des professionnels formés. L'ARS Centre-Val de Loire a pour objectif de couvrir toutes les zones actuellement non couvertes par ce dispositif afin de répondre aux besoins des aidants.

Aider les aidants et les proches aidants

Les plateformes d'accompagnement et de répit ont pour mission, en complémentarité avec les acteurs du territoire, de :

- répondre aux besoins d'information, d'écoute, de conseils, de formation et de relais des aidants pour les conforter dans leur rôle d'aidants dans une logique de proximité,
- participer au repérage des besoins et attentes des personnes : proches aidants et binôme aidant-aidé,
- proposer diverses prestations de répit ou de soutien à l'aidant ou au binôme aidant-aidé afin de l'orienter vers une ressource adaptée si nécessaire,
- offrir du temps libéré ponctuel à domicile via le *répit à domicile*, avec une séparation de l'aidant et de l'aidé ou *accompagné*, qui ne nécessite pas de séparation et qui intègre la dimension de « bon temps passé ensemble »,
- informer, orienter voire soutenir, si besoin, l'aidant dans ses démarches administratives en lien avec l'orientation vers les dispositifs de répit et d'accueil temporaire, sans se substituer pour autant aux services dédiés du droit commun (maisons départementales de l'autonomie, centres locaux d'information et de coordination (CLIC), centres communaux d'action sociale (CCAS)...) et des dispositifs agissant pour les parcours sur les territoires,

- favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle et lutter contre le repli et l'isolement du proche aidant ou du binôme aidant-aidé.

Proposer l'offre à l'ensemble de la région Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire dispose actuellement de 11 plateformes de répit.

- 2 dans le Cher :
 - o 1 rattachée au centre d'accueil de jour itinérant de l'AMASAD à Lignières
 - o 1 rattachée à l'EHPAD Taillegrain à Bourges
- 2 en Eure-et-Loir :
 - o 1 rattachée à l'EHPAD Aligre et Marie Thérèse à Lèves
 - o 1 rattachée à l'EHPAD du Château d'Abondant à Abondant
- 1 dans l'Indre avec 2 antennes :
 - o 1 rattachée à l'EHPAD George Sand à Châteauroux (Centre Départemental Gériatrique de l'Indre) avec 2 antennes, l'une à l'EHPAD Béthanie de Pellevoisin, l'autre à l'EHPAD de la Cubissole à Le Blanc
- 2 dans l'Indre-et-Loire :
 - o 1 rattachée à l'accueil de jour du relais CAJOU à Joué-lès-Tours
 - o 1 rattachée à l'accueil de jour itinérant Les Après-midi d'AGEVIE à Tours
- 2 dans le Loir-et-Cher :
 - o 1 rattachée au centre d'accueil de jour La Chrysalide à Vineuil
 - o 1 rattachée à l'EHPAD Centre de soins André Gibotteau à Vendôme
- 2 dans le Loiret :
 - o 1 rattaché à l'EHPAD du centre hospitalier de Sully-sur-Loire
 - o 1 rattachée au centre d'accueil de jour France Alzheimer de Saint-Jean-le-Blanc

L'ARS Centre-Val de Loire a pour objectif de couvrir toutes les zones actuellement non couvertes par le dispositif plateforme d'accompagnement et de répit, afin de répondre aux besoins des aidants.

Dans ce cadre et au regard du maillage actuel, un **nouvel appel à candidatures est lancé jusqu'au 30 septembre 2023** afin de **créer 6 nouvelles plateformes d'accompagnement et de répit** au 1^{er} janvier 2024 :

- 1 dans le Cher
- 2 en Eure-et-Loir
- 1 dans le Loir-et-Cher
- 2 dans le Loiret

« Parce que leur rôle auprès de leurs proches aidés est essentiel, nous nous engageons fortement pour que les aidants bénéficient d'une aide concrète, pour leur vie de tous les jours. C'est très important pour notre ARS que les aidants, qui sont si précieux, puissent par moment trouver du répit, « souffler », et mieux concilier leur vie personnelle et professionnelle. Nous tenons à ce que cette offre solidaire soit disponible dans toute la région. » **Clara de BORT, directrice générale de l'ARS**

Contact presse :

Christophe LUGNOT, Directeur de cabinet

Tél. : 02 38 77 39 26 – 07 62 90 90 52 / ars-cvl-presse@ars.sante.fr

ARS Centre-Val de Loire

www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

https://twitter.com/ARS_CVDL